Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 27 (1980)
Heft: 5

Artikel: Une opinion... : pourquoi j'ai suivi un cours de protection civile
Autor: Berenstein-Wavre, Jacqueline
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-366816

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

compressif, le bouche à bouche, le bouche à nez. J'ai appris à lutter contre le feu, à connaître et à me servir des différentes sortes d'extincteurs. Toutes sortes de connaissances très utiles dans ma vie de tous les jours. Pour ce qui est des abris, pas de soucis à vous faire. A Genève, il y a une place d'abri pour chacun. En cas de guerre, vous serez renseignés à temps. Vous aurez vingt-quatre heures pour vider vos caves et les transformer en dortoir-couchette à l'aide des lambourdes de séparation.
Vous recevrez des plans et des kilos de clous et je vous assure que j'ai bien appris à les planter! J'ai même appris à placer l'antenne radio indispensable pour communiquer avec l'extérieur. Gare à ceux dont les caves sont de vastes chenils impénétrables! D'après les clichés présentés, les Bernois aux caves bien ordonnées, petits pots de confiture bien alignés, cageots de pommes bien rangées, risquent pour une fois d'être prêts les premiers!

Marcelle Epars

La protection civile était pour moi, comme pour la majorité de la population, la récupération des «soldes» de l'armée et il ne m'était jamais venu à l'idée qu'elle était accessible aux femmes et qu'elles pourraient y trouver de l'intérêt!
Je m'y suis inscrite «pour voir» et... j'y ai appris une quantité de choses en un minimum de temps:

1. faire le geste qui peut sauver en cas d'accident de la route, domestique, sportif, etc. grâce aux exercices de premiers secours
2. – essentiel pour moi – me dépanniquer face à un incendie grâce surtout aux quelques exercices pratiques que j'aurais pourtant souhaités plus nombreux
3. admettre, contrairement à la rumeur publique qui pense que les abris sont absolument inutiles en cas de catastrophe ou de guerre, que c'est au contraire la seule façon de conserver une chance de survivre – surtout en cas de guerre atomique ou bactériologique, films et chiffres à l'appui
4. faire de mes propres mains inexpérimentées en collaboration avec d'autres mains tout aussi inexpérimentées, en quelques heures l'aménagement d'un abri pour une cinquantaine de personnes et théoriquement, organiser la vie dans cet abri.

Ce que j'en retiens? que cela a été pour moi très positif et que cela pourrait l'être pour davantage de femmes. Ces 5 jours de cours se passent dans une atmosphère très agréable, de 8 heures à 17 h 30, nourriture gratuite et excellente, et même si l'on nous affuble d'une salopette et casque protecteur pour les exercices antifeu, ce qui est bien utile, je n'y ai pas ressenti le «militaire». Par contre, j'ai pris conscience que ce que j'y ai appris peut rendre service à la communauté et à moi-même dans bien des cas.

Claudine Richoz

Claudine Richoz et Jacqueline Berenstein-Wavre: sous le casque, rien de militaire

Si je me suis inscrite comme volontaire à la protection civile, c'est d'abord par curiosité personnelle, afin d'en connaître les objectifs et l'organisation. Parmi les femmes de mon entourage, j'avais constaté un manque d'information, de l'ironie, et même une confusion avec le Service complémentaire féminin! C'est ensuite pour répondre à une demande du chef local de ma commune qui s'inquiète du si petit nombre de femmes engagées. La révision ou l'apprentissage des règles de base en cas d'urgence, le transport des blessés, l'approche du feu, m'ont persuadée de l'utilité de ces cinq jours de cours. Le groupe des sanitaires, essentiellement féminin cette fois, m'a permis de côtoyer des femmes intéressantes et très différentes, dont la vie est parfois dificile.
J'aurais aimé plus de pratique, avec un horaire plus dense, car en tant que volontaire, on est avide d'en savoir davantage.

Denise Roux

une opinion...

Pourquoi j'ai suivi un cours de protection civile

Aujourd'hui les risques de catastrophes de toutes sortes, nucléaires, chimiques, biologiques, incendies, inondations, eaux polluées et même bombardements sont toujours plus nombreux et concernent tout le monde, hommes, femmes, enfants, vieillards.
En tant que femme j'estime avoir le droit à être formée pour lutter contre toutes ces pollutions et je désire apprendre à en protéger mon entourage. En tant que féministe et pacifiste je suis opposée à la conception patriarcale d'une armée protectrice. En 1980 la femme veut et peut très bien participer elle-même à la protection civile des siens.
Or il existe une loi fédérale de 1962 sur la protection civile permettant à toutes les femmes de 16 à 60 ans qui le désirent de suivre des cours de protection civile. Ces cours sont gratuits (transports et nourritures compris). Les personnes salariées qui les suivent reçoivent une indemnité pour perte de gain et les femmes qui ne sont «que» ménagères bénéficient d'une indemnité de Fr. 25.– par jour.
J'ai donc décidé de m'inscrire à un cours de base à la fin duquel j'ai été incorporée dans la protection civile – abris – alarme et transmissions. J'ai choisi «abris» pensant apprendre là les bases de la vie communautaire, les notions de nutrition, comment assurer la survie.
Durant 5 jours la vie au sein d'un groupe mixte de 12 personnes m'a plu. J'ai appris ou réappris les gestes des premiers soins ainsi que la lutte contre les débuts d'incendies à domicile. Malheureusement le cours sur la vie en abris n'était pas celui que j'espérais.
Cependant le bilan était quand même positif. Et je souhaite que beaucoup de femmes s'inscrivent.

Jacqueli Berenst.-Wavre.

Jacqueline Berenstein-Wavre